

Title	Le contrat social en tant qu'acte de langage: Sur l'Aliénation totale prévue dans le contrat social de Rousseau
Sub Title	
Author	佐藤, 真之(Sato, Masayuki)
Publisher	慶應義塾大学倫理学研究会
Publication year	2012
Jtitle	エテイカ (Ethica). Vol.5, (2012.) ,p.119- 119
JaLC DOI	
Abstract	
Notes	欧文要旨
Genre	
URL	https://koara.lib.keio.ac.jp/xoonips/modules/xoonips/detail.php?koara_id=AA12362999-20120000-0119

慶應義塾大学学術情報リポジトリ(KOARA)に掲載されているコンテンツの著作権は、それぞれの著作者、学会または出版社/発行者に帰属し、その権利は著作権法によって保護されています。引用にあたっては、著作権法を遵守してご利用ください。

The copyrights of content available on the KeiO Associated Repository of Academic resources (KOARA) belong to the respective authors, academic societies, or publishers/issuers, and these rights are protected by the Japanese Copyright Act. When quoting the content, please follow the Japanese copyright act.

Le contrat social en tant qu'acte de langage: Sur l'Aliénation totale prévue dans le « contrat social » de Rousseau

Masayuki SATO

La notion du « contrat social » de Rousseau a souvent été l'objet de mauvaises interprétations dans la tradition idéologique à laquelle appartiennent Hobbes et Locke. Cet essai a pour but d'élucider la différence qualitative entre l'idée du « contrat social » de Rousseau et l'idée de théoriciens antérieurs pour qui une concordance d'intérêts et un accord entre individus justifient les formes de gouvernance. Une analyse de la notion des droits et des engagements démontre que les théories classiques sont fondées sur des erreurs pragmatiques et que la clause (mal fameé) du contrat social - l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté - est requalifiée de condition pour créer une « situation idéale de parole » donnant aux individus un droit de participation aux discussions politiques équitables.